

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 15 Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 34 délégués (34 titulaires – 0 suppléant)	Voix Pour : 33
Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 08 Février 2022	Abstention : 1

### **Membres présents:**

**Titulaires:** Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

**Membres absents excusés :** Mr Fraeyman Fabien, Mr Moyse Dominique, Mr Carion Denis, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime.

**Membres absents:** Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mme Malet Madeleine, Mr Lavoix Olivier, Mme Pauly Brigitte, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Jacques Gebka

---

### **Objet :** Adoption du Budget Primitif 2022

N°20220202

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Après avoir pris connaissance de la proposition du Budget Primitif 2022,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 27 Janvier 2022,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 1<sup>er</sup> Février 2022,

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président sur la proposition du Budget Primitif 2022,

**DECIDE**, après en avoir délibéré :

- DE VOTER le budget primitif 2022 par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement,
- D'ADOPTER le budget primitif 2022 équilibré par section comme suit :
  - La section d'exploitation : Equilibrée en dépenses et en recettes à..... 6 422 313.29 €
  - La section d'investissement : Equilibrée en dépenses et en recettes à...19 537 451.24 €
- DE DONNER pouvoir au Président pour signer tout document relatif à l'application de cette décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220215-20220202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 17/02/2022

